

QUESTION DE COURS :

1. Définir l'audit énergétique et son objectif. **(2 PTS)**
2. Définir la méthodologie procès et mixte pour l'élaboration d'un audit énergétique. **(2 PTS)**
3. Quelles sont les critères à prendre pour choisir la méthode d'audit mixte. **(4 PTS)**
4. Qu'est-ce que vous entendez par activité industrielle principale. **(4 PTS)**
5. Quelles sont les dispositions communes des méthodologies procès et mixte. **(4 PTS)**
6. Quelles sont les éléments de bases pour la détermination de la consommation d'énergie finale par l'auditeur. **(4 PTS).**

Bonne chance
Enseignant Chargé du Module
N. Hebiche